



Assemblée générale

Point 63 de l'ordre du jour

La situation dans les territoires ukrainiens temporairement occupés

The situation in the temporarily occupied territories of Ukraine

New York, le 20 février 2020

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, nous marquons le sixième anniversaire de l'annexion de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol par la Fédération de Russie. La Suisse réitère sa condamnation de l'annexion comme un acte contraire au droit international et en particulier au principe de l'intégrité territoriale des États. La Suisse ne reconnaît pas cette annexion. Par son soutien à la résolution « Intégrité territoriale de l'Ukraine », elle réaffirme son soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine au sein de ses frontières internationalement reconnues. En outre, la Suisse continue à appeler au respect, à la protection et à la mise en œuvre du droit international en Crimée, y compris du droit international humanitaire et des droits de l'homme, sans discrimination aucune. A cet égard, nous sommes préoccupés par le dernier rapport du Haut-Commissariat aux Droits de l'homme selon lequel la Fédération de Russie, comme puissance occupante, continue de déporter des détenus arrêtés en Crimée vers son propre territoire – une violation claire du droit international humanitaire.

La Suisse soutient les efforts de l'Ukraine afin d'assurer la reconnaissance unanime de sa souveraineté et de son intégrité territoriale au niveau multilatéral. Avec son soutien à la résolution « Situation des droits de l'homme dans la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol » pendant ces quatre dernières années, la Suisse demande à ce que les mécanismes internationaux de surveillance du respect des droits de l'homme - tels que la Mission de surveillance des droits de l'homme des Nations Unies en Ukraine - obtiennent un accès sûr et sans entrave à la Crimée. Par son soutien à la résolution sur la militarisation de la Crimée, la mer Noire et la mer d'Azov, la Suisse exprime également ses préoccupations quant aux tensions près du détroit de Kertch. Nous appelons au respect du droit international pour permettre davantage la diminution des tensions.

En ce qui concerne le conflit dans l'Est de l'Ukraine, la Suisse continue de soutenir sa résolution pacifique. Nous saluons les décisions prises lors du Sommet dans le Format Normandie à Paris en

décembre dernier. Celles-ci doivent être mises en œuvre intégralement et sans délai. À cet égard, la Suisse salue l'échange de prisonniers entre Kyiv et les régions qui ne sont pas sous le contrôle du gouvernement dans l'Est de l'Ukraine à la fin de l'année dernière. En outre, il est positif que les discussions au sein du Groupe de contact trilatéral se poursuivent.

Cependant, les violations du cessez-le-feu dans l'est de l'Ukraine persistent et, par conséquent, la situation de la population des deux côtés de la ligne de contact reste désespérée. Des victimes civiles dues aux bombardements continuent d'être déplorées. La Suisse est profondément préoccupée par la dernière escalade dans l'Oblast de Louhansk au début de cette semaine. En conséquence, des progrès supplémentaires sur le terrain sont indispensables. Il est ainsi grand temps de mettre immédiatement fin aux violations du cessez-le-feu, condition préalable pour tout progrès au niveau politique.

En ce qui concerne la liberté de mouvement de la mission spéciale d'observation de l'OSCE, des progrès urgents sont également nécessaires pour faire avancer les décisions prises lors du Sommet à Paris. Les moniteurs sont régulièrement limités dans leur accès, ce qui empêche la mission de remplir son mandat. Ces restrictions doivent donc immédiatement prendre fin.

Nous espérons que d'autres résultats tangibles seront bientôt possibles afin d'améliorer la situation de la population touchée par le conflit.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Unofficial translation

Mr Chair,

Today, we are marking the sixth anniversary of the annexation of the Autonomous Republic of Crimea and the city of Sevastopol by the Russian Federation. Switzerland reiterates its condemnation of the annexation as an act contravening international law and in particular the principle of the territorial integrity of States. Switzerland does not recognize this annexation. In supporting the resolution "Territorial Integrity of Ukraine", Switzerland reaffirms its support for the sovereignty and territorial integrity of Ukraine within its internationally recognized borders. Furthermore, Switzerland continues to call for the respect, protection and implementation of international law in Crimea, including international humanitarian law and human rights law, without discrimination of any kind. In this regard, we are concerned about the latest report by OHCHR according to which the Russian Federation, as an occupying power, continues to deport persons arrested in Crimea to its own territory – a clear violation of international humanitarian law.

Switzerland supports Ukraine's attempts to ensure unanimous recognition of its sovereignty and territorial integrity at the multilateral level. With the support of the resolution "Situation on human rights in the Autonomous Republic of Crimea and the city of Sevastopol" during the past four years, Switzerland requests that international human rights monitoring mechanisms, such as the UN Human Rights Monitoring Mission in Ukraine, should gain safe and unfettered access to Crimea. With its support of the resolution on militarization of Crimea, the Black Sea and the Sea of Azov, Switzerland also expresses its concerns regarding the tensions near the Kerch Strait. We urge for the respect of international law in order to ensure that the tensions will be further reduced.

With regard to the conflict in eastern Ukraine, Switzerland continues to support a peaceful resolution. We welcome the decisions taken at the Normandy Summit in Paris last December. It is important that they are implemented fully and without delay. In this respect, Switzerland welcomes the prisoner exchange between Kyiv and the non-government controlled areas of eastern Ukraine at the end of last

year. Furthermore, it is positive that the discussions in the Trilateral Contact Group are proceeding. However, ceasefire violations in eastern Ukraine persist, and consequently, the situation of the population on both sides of the contact line remains desperate. Civilian casualties due to shelling continue to be deplored. Switzerland is deeply concerned about the latest escalation in Luhansk oblast earlier this week. Hence, further progress on the ground is strongly needed. It is high time to end the ceasefire violations immediately, which is a precondition for any progress at the political level.

Regarding the freedom of movement of the OSCE's Special Monitoring Mission, urgent progress is required in order to move forward on the decisions taken in Paris. The monitors are regularly restricted in their access, which makes it impossible for the mission to fulfil its mandate. These restrictions have hence to end immediately.

We express our hope that further tangible results will be possible soon in order to improve the situation for the conflict-affected population.

Thank you Mr. Chair.